

ment comme *auxiliaires* ; s'ils étaient introduits à la suite et non à la place des argumens légitimes.

Mais dans ce cas même la sincérité requiert ces deux conditions : 1° que les argumens directs et pertinens soient placés en première ligne, et qu'on déclare d'avance que c'est par leur seul mérite qu'on voudrait décider du sort de la cause ; 2° qu'en présentant ces faux argumens, on ne dissimule point leur faiblesse intrinsèque, et qu'on donne à entendre qu'on ne s'en sert qu'à regret.

Si ces deux conditions ne sont point remplies, l'emploi des sophismes, même en faveur d'une bonne cause, est une forte présomption d'improbité ou d'ineptie : ineptie, si celui qui s'en sert n'en voit pas la faiblesse ; improbité, si connaissant leur tendance nuisible, il cherche à les accréditer de tout son pouvoir.

CHAPITRE V.

USAGE DES SOPHISMES POUR CEUX QUI LES EMPLOIENT ET CEUX QUI LES REÇOIVENT.

APRÈS avoir considéré ces sophismes réduits à l'expression la plus simple, dépouillés de tous les ornemens de l'éloquence et séparés des circonstances dans lesquelles on les fait valoir, le lecteur, qui n'aura vu dans les uns qu'un amas de contradictions, et dans les autres qu'une apparence de raison qui s'évanouit au premier examen, aura peut-être quelque peine à concevoir quel est leur usage, quel est le parti qu'on peut en tirer.

Se peut-il que les politiques qui les emploient n'en aient pas reconnu l'absurdité ? Se peut-il que ceux qui les reçoivent n'en aient pas senti le néant ?

Non. Cette supposition est trop invraisemblable pour être admise. Il y a presque toujours feinte des deux parts. Tout cet appareil de fausses raisons, faussement données, faussement reçues, ne se soutient que par une convenance réciproque entre des hommes qui veulent s'entendre et se ménager. Leur jeu est de se protéger les uns les autres contre l'imputation de n'agir que pour leur intérêt propre, sans aucun égard pour le bien public. C'est un voile

spécieux sous lequel on se cache. On prétend avoir des opinions qu'on n'a pas. On prétend agir de bonne foi en conséquence de ces opinions. On est toujours sûr d'échapper à la conviction du contraire : car, à moins de lire au fond des cœurs et d'avoir une exacte mesure de l'intelligence d'un homme, peut-on affirmer que l'opinion qu'il professe, tout absurde qu'elle est, ne soit pas la sienne ?

Il y a des cas où le silence, le silence absolu, serait trop suspect. Ce serait avouer qu'une mesure est injustifiable, qu'on est réduit à esquiver le combat. Il est de toute nécessité d'obvier à un soupçon qui nuirait au crédit de tout le parti, en fournissant contre lui une présomption à la portée de tout le monde.

Un parti a toujours une réputation à ménager. Ceux qui jouent le premier rôle ne peuvent conserver leur ascendant qu'autant qu'ils sont prêts à soutenir l'attaque et la défense. Il leur importe donc d'avoir des argumens plausibles, lorsque le sujet n'en fournit pas de bons, pour donner une couleur à toutes les mesures, et fussent-ils sûrs d'entraîner par leur autorité, ils doivent cacher cette force réelle et ne prétendre qu'à un succès de raison.

Ceux qui jouent le second rôle, ne fussent-ils déterminés dans le fait que par la volonté du mi-

nistre ou du souverain, veulent, dans cette abnégation d'eux-mêmes, garder les dehors de l'indépendance et paraître ne voter que d'après la conviction de leur entendement.

Il suit de là que dans une assemblée politique, quelque mauvaises que soient les mesures, l'honneur du parti exige qu'il y ait des argumens produits et soutenus pour conserver une apparence de liberté et d'honnêteté.

Il est vrai que si la fausseté de l'argument est reconnue, la réputation de sagesse peut en souffrir; mais la réputation d'honnêteté demeure inattaquable. Au reste, le risque est fort peu de chose. Les idées du vrai et du faux sont si mêlées, que le plus mauvais argument, soutenu par l'autorité et le crédit, appuyé par ceux dont il favorise les intérêts, aura toujours une multitude de partisans faux ou sincères. Celui qui débite cette fausse monnaie se flatte qu'elle passera sans examen, ou que si elle est refusée, on supposera qu'il s'est trompé lui-même, et non qu'il ait eu l'intention de tromper.

Dans cette vue, les différens sophismes produiront plus ou moins d'effet, selon la nature des cas.

1° Il en est qui ont comme un masque de prudence et de précaution; ils réussissent auprès des hommes timides et défians; ils donnent à celui qui

les emploie un air de circonspection et de modestie : mais ils plaisent moins aux esprits fiers et courageux. A cette classe, se rapportent les argumens *ad metum* et *ad verecundiam*, la crainte de l'innovation, le spectre du jacobinisme, l'idolâtrie des anciens usages, l'autorité, et tous les êtres allégoriques dont on se sert pour subjuguier la raison quand on ne peut pas la convaincre.

2° Il en est d'autres qui ont un caractère de force et de hardiesse. Ils en imposent par un air de supériorité. L'orateur semble se placer sur une éminence, et regarder de haut ses antagonistes. Il emploie tous les argumens *ad superbiam*, *ad odium*, *ad contemptum*, *ab irato*. Il répand l'ironie et le sarcasme. Les termes de *perfection*, d'*excellence*, de *découverte*, de *génie*, deviennent dans sa bouche des termes de reproche et de ridicule, qui ont une puissance magique pour tout réfuter. Vous croiriez qu'il a tout approfondi, tout embrassé dans une seule vue, et qu'il est revenu de toutes ces illusions, de toutes ces chimères de réformateurs. Mais avec cet air de défi et d'audace, il se garde bien de s'exposer au danger d'un combat réel; le dédain sert à couvrir sa faiblesse, et il donne à sa fuite l'apparence de la victoire.

Entre ces sophismes, les premiers sont à l'usage de tout le monde. Les autres ne peuvent réussir qu'à l'aide d'une place éminente ou d'un talent

distingué. Un chétif orateur qui ose s'en servir, ne produit aucun effet et devient ridicule.

Où la guêpe a passé, le moucheron demeure.

Dans un état despotique, ceux qui gouvernent n'ont à influencer que sur l'entendement ou la volonté d'un seul. Par rapport au peuple, on ne lui donne pas des raisons, on lui intime des ordres.

Dans un état libre, il faut influencer sur l'entendement ou la volonté d'un grand nombre, et de là, la nécessité des argumens vrais ou faux.

La corruption*, a dit Hume, est une preuve de la liberté. Les sophismes en sont une preuve du même genre.

Mais il ne faut pas tirer de là une objection contre les états libres, contre les assemblées politiques dont les débats ont de la publicité; car en pesant le bien et le mal, la balance est considérablement en faveur du bien. Cette lutte publique entre tous les intérêts aura une tendance à former des athlètes plus habiles et plus exercés. Les abus, il est vrai, seront défendus avec art, les institutions vicieuses seront présentées sous des aspects trompeurs; mais en résultat, il y aura plus de têtes pensantes, plus de vigueur intellectuelle; le

* On entend par *corruption* l'emploi des moyens d'influence du gouvernement sur les votes de l'assemblée.

tribunal de l'opinion se compose à la longue de juges plus éclairés ; et dans ce combat entre l'erreur et la vérité , la victoire doit enfin demeurer du côté de ceux qui emploient des armes d'une meilleure trempe. Le progrès peut être lent , mais les avantages une fois obtenus sont durables , parce que la nature de la constitution les met à l'abri du caprice. Ceci paraît vrai , du moins par rapport à l'Angleterre , et son histoire en fournit un grand nombre de preuves.

Disons ici un mot de la grande république américaine. Le congrès des États-Unis est la seule assemblée qui exerce les mêmes pouvoirs et avec la même publicité que le parlement britannique. Où en sont-ils pour l'emploi des sophismes ?

Il est certain que leurs fondateurs , en traversant l'océan , se sont affranchis de plusieurs abus qui sont restés dans la mère-patrie , et qui ne pouvaient se transplanter dans un établissement colonial.

Un gouvernement naissant ne peut avoir que les emplois nécessaires. Il n'y a point de place pour des prête-noms , point pour des surnuméraires , pour des dignités sans office ou pour des offices nominaux , etc.

Par la même circonstance rénovatrice , il est un grand nombre de sophismes qui ne pouvaient pas émigrer avec les colons. Point de clameur

générale contre l'innovation dans un pays où il fallait tout créer. Point de culte idolâtrique pour les ancêtres dans des colonies où les individus rassemblés de toutes les parties du monde , n'avaient pas d'ancêtres communs. Point de superstitions générales fondées sur les traditions des temps d'ignorance. Point de préjugés d'autorité dans des états où il n'y a pas de succession de personnages puissans d'une réputation imposante. On pourrait prolonger encore cette liste négative de causes d'erreur qui n'existent pas dans le congrès des États-Unis. Mais il en est sans doute d'autres qui leur sont particulières , tenant à leurs diverses constitutions , à leurs diverses religions , à des préventions nationales , à des oppositions d'intérêt , ou à des exagérations républicaines. Il ne faudrait rien moins qu'une profonde étude de tout ce qui concerne ce faisceau de républiques , pour être en état de juger quels sophismes doivent prédominer dans cette assemblée.